

MODÈLE F - DEUG

Ministère de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche

Autre(s) ministère(s) (*le cas échéant*)

ÉTABLISSEMENT(S) D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DIPLOME D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES GÉNÉRALES

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence ;
Vu le décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (*le cas échéant*) ;

Vu l'arrêté ministériel durelatif à l'habilitation de (établissement)à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté ministériel durelatif à l'habilitation de (établissement)à délivrer des diplômes nationaux (*le cas échéant*) ;

Vu l'avis conforme du ministère de (*dans le cas où un seul ministère apparaît dans l'en-tête et ne comporte que la signature de ce seul ministère*) ;

Vu les pièces justificatives produites par M....., né le à , en vue de son inscription à la licence de ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévues par les textes réglementaires ;

Le **DIPLOME D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES GÉNÉRALES** , mention..... ;

est délivré à M.....

au titre de l'année universitaire

Fait à le

Le titulaire

signature du chef d'établissement
(ou des chefs d'établissement, *le cas échéant*)

Le recteur d'académie,
chancelier des universités